



Commune de BEAULIEU S/ LOIRE

Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal du 31 Mars 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le trente-et-un MARS à vingt heures, LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur DESBOIS Patrick, Maire.

Etaient présents :

DESBOIS Patrick, RAPICAULT Michel, DESCHAMPS Céline, BELHOSTE Marie-Christine, POYAU Jean-Claude, MASSON Danièle, ANIEL André, FERRY Jeanne, RICHIDE Pascal, BERTRAND Isabelle, TROTTER Joëlle, SIGNORET Yannis, MARTINET Nicolas, HAUTIN Bertrand.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : THIBAULT Alain, TROCHET Michel

Absents et excusés : LAURENT Elisabeth

Monsieur HAUTIN Bertrand a été élu secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance précédente :

Le compte-rendu de la séance du 24 Février 2017 est approuvé à l'unanimité.

2017-20 – BUDGET COMMUNE : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2016.

2017-21 – BUDGET COMMUNE : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Hors de la présence de Monsieur Le Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2016.

2017-22 – BUDGET COMMUNE : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2016

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, décide de l'affectation des résultats comme présenté.

2017-23 – BUDGET COMMUNE : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2017

Après présentation du Budget Primitif 2017, il est approuvé à l'unanimité.

2017-24 – FIXATION DE LA FISCALITÉ LOCALE POUR 2017

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité, de maintenir les taux 2016, pour l'année 2017.

2017-25 – VOTE DES SUBVENTIONS 2017 AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PUBLICS ET ASSIMILÉS

Le CONSEIL MUNICIPAL, décide à l'unanimité de suivre l'avis de la Commission des Finances du 15 février 2017 et arrête, en conséquence, le montant des subventions à verser aux associations et organismes publics comme présentées.

2017-26 – APPROBATION DE LA CONVENTION D'OBJECTIF 2017 : FAMILLES RURALES

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve la convention d'objectifs à passer avec l'association des Familles Rurales locales « Les Crayons de Couleurs » pour l'année 2017.

2017-27 – BUDGET EAU POTABLE : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2016.

2017-28 – BUDGET EAU POTABLE : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2016.

2017-29 – BUDGET EAU POTABLE : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2016

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, décide de l'affectation des résultats comme présenté.

2017-30 – BUDGET EAU POTABLE : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2017

Après présentation du Budget Primitif 2017, il est approuvé à l'unanimité.

2017-31 – BUDGET ASSAINISSEMENT : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2016.

2017-32 – BUDGET ASSAINISSEMENT : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2016.

2017-33 – BUDGET ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2016

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, décide de l'affectation des résultats comme présenté.

2017-34 – BUDGET ASSAINISSEMENT : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2017

Après présentation du Budget Primitif 2017, il est approuvé à l'unanimité.

2017-35 – BUDGET LOTISSEMENT DU GRATTE-CHIEN : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2016.

2017-36 – BUDGET LOTISSEMENT DU GRATTE-CHIEN : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Hors de la présence de Monsieur le Maire, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2016.

2017-37 – BUDGET Z.A. DES OUCHES : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016

Après présentation du Compte de Gestion 2016 du trésorier municipal, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, l'approuve.

2017-38 – PERSONNEL COMMUNAL RÉVISION DU RÉGIME INDEMNITAIRE

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, décide la révision du régime indemnitaire de la filière police, conformément au décret n°2017-215 du 20 février 2017.

2017-39 – DEMANDE DE SUBVENTION : AIDE PARLEMENTAIRE : DOSSIER D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, sollicite une aide financière au titre de la réserve parlementaire.

2017-40 – SYNDICAT POUR LA GESTION DE LA FOURRIÈRE ANILAME DES COMMUNES ET COMMUNAUTÉS DU LOIRET : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

Le CONSEIL MUNICIPAL, après un vote émis à bulletins secrets et après un tour de scrutin à la majorité absolue, désigne Madame MASSON Danièle, déléguée titulaire et Monsieur DESBOIS Patrick, délégué suppléant

AFFAIRES DIVERSES :

◆ Monsieur POYAU Jean-Claude souhaite souligner et féliciter le travail accompli par la Secrétaire Générale afin de préparer au mieux ce Conseil Municipal portant principalement sur l'approbation des budgets.

Monsieur DESBOIS Patrick tient également à remercier Monsieur POYAU Jean-Claude pour sa participation et sa présentation des budgets.

◆ Elections :

Monsieur DESBOIS Patrick souhaite faire un point sur les prochaines élections et rappelle les dates des élections présidentielles et législatives. Il demande à l'assemblée de prendre acte du tableau des permanences remis ce jour. Il souhaite insister sur le fait que toute modification devra être signalée au secrétariat de Mairie. De plus, il rappelle que pour les élections présidentielles, le scrutin se termine exceptionnellement à 19H.

Monsieur ANIEL André souhaite savoir s'il est possible de faire appel à Madame RIAUD Florence, conseillère municipal démissionnaire, pour effectuer une permanence, avec son accord.

Monsieur DESBOIS lui répond que la question sera posée à Madame RIAUD Florence. Si cette dernière souhaite participer à la tenue des bureaux de vote, sa présence sera bienvenue.

Monsieur RICHIDE Pascal souhaite savoir si pour le bureau 2, il est possible de modifier l'emplacement des isoires, afin de pallier au problème de courant d'air. Il souhaiterait inverser l'emplacement des isoires et de la table de vote. Enfin, il souhaiterait savoir s'il est possible de modifier l'emplacement de l'urne.

La Secrétaire Générale lui répond qu'il est possible d'inverser l'emplacement des isoires et de la table de vote. Toutefois, il n'est pas possible de modifier l'emplacement de l'urne. Elle rappelle que les opérations à accomplir par chaque électeur ont été décrites dans la circulaire NOR INTA1637796J du 17 Janvier 2017, dont chacun a reçu ce jour un exemplaire, et qui sera aussi mise à disposition dans le bureau de vote.

Monsieur SIGNORET Yannis fait remarquer que sur les documents transmis ce jour, il est fait mention de présentation obligatoire d'« une carte d'identité » au lieu de « pièce d'identité ».

Monsieur DESBOIS Patrick lui répond qu'effectivement les électeurs devront présenter obligatoirement une pièce d'identité qui peut être une carte d'identité ou tout autre document listé dans la circulaire. Il rappelle que cette circulaire sera affichée dans le bureau de vote.

Monsieur ANIEL fait part à l'assemblée qu'il serait judicieux de conseiller aux électeurs de conserver dans leur main la pièce d'identité.

Monsieur DESBOIS Patrick souhaite évoquer le problème des électeurs qui ne souhaite pas présenter de pièces d'identité.

Madame DESCHAMPS Céline lui rappelle que la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire et qu'il peut y avoir des délégués. Elle rappelle que lors des dernières élections de décembre 2016, ces derniers étaient présents.

Monsieur DESBOIS Patrick souhaite insister sur le fait que l'électeur doit obligatoirement se rendre à l'isoloir.

◆ **Alliance des Beaulieu de France :**

Monsieur Le Maire précise que le 9 Octobre 2017 aura lieu l'Assemblée Générale des Beaulieu de France à Beaulieu sur Oudon. Il rappelle que les personnes intéressées peuvent retirer en mairie le formulaire d'inscription. Y est également joint la liste des hébergements. L'inscription est à compléter avant le 15 Mai. Un article a été inséré sur notre site internet.

◆ **Epicerie :**

Monsieur Le Maire rappelle l'importance de maintenir l'ouverture de l'épicerie de Beaulieu et invite les représentants d'associations à bien vouloir se fournir chez l'épicier.

Il informe l'assemblée que ce dernier fournit déjà les fruits et légumes du restaurant scolaire deux fois par semaine. Le cuisinier semble satisfait de la qualité des fruits et légumes proposés.

Madame DESCHAMPS Céline précise également que la Garderie achète des gâteaux pour le goûter, aucune remarque n'est à faire sur la qualité/prix.

Monsieur DESBOIS Patrick précise aussi que le CCAS délivre des bons alimentaires.

Monsieur HAUTIN Bertrand demande s'il est possible que l'épicier prépare un panier garni pour les élections. Monsieur DESBOIS lui répond qu'il demandera.

◆ **Cabinet médical / Remplacement du médecin traitant :**

Monsieur RICHIDE Pascal souhaite aborder un point évoqué lors d'une réunion d'adjoints, à savoir l'éventualité de mettre en place une antenne médicale afin de pallier au départ en retraite du Docteur JACQUEST.

Madame DESCHAMPS Céline lui précise donc que s'il est décidé de construire une maison médicale, la Commune ne pourra pas bénéficier de subvention, du fait que cette structure existe à Bonny sur Loire et à Châtillon sur Loire. Dès lors, afin d'obtenir une subvention, la Commune doit créer une antenne médicale, rattachée à la Maison Médicale de Bonny sur Loire ou de Châtillon sur Loire.

Monsieur RICHIDE Pascal s'interroge sur l'utilité de créer une antenne. Il lui semble plus judicieux d'avoir un médecin.

Monsieur DESBOIS Patrick lui répond que le problème se pose quant au devenir du cabinet médical du Docteur JACQUEST. En effet, son cabinet fait partie intégrante de sa maison. Dès lors, la Commune ne disposera pas de local pour accueillir un futur médecin. Il faudra lui trouver impérativement un local et un logement. C'est pourquoi, pour pallier à ce problème, il a été évoqué le fait de créer une antenne médicale rattachée à la Maison Médicale de Bonny sur Loire ou de Châtillon sur Loire.

Madame BERTRAND Isabelle souligne le fait qu'il faudrait peut-être demander aux médecins de Bonny sur Loire et Châtillon sur Loire s'ils sont intéressés pour tenir des permanences sur Beaulieu.

Monsieur RICHIDE Pascal souhaite connaître approximativement la date de départ en retrait du Docteur JACQUET.

Monsieur DESBOIS Patrick lui répond qu'il faut compter entre 2 à 8 ans et qu'il est difficile de le rencontrer.

Monsieur POYAU précise que dans tous les cas, il faut impérativement un cabinet médical et un logement et que ce projet sera à étudier en milieu d'année.

Monsieur RICHIDE Pascale souligne qu'il faudrait en parler et étudier sérieusement sur la question.

◆ **Déchetterie à Beaulieu sur Loire – stockage de déchets verts :**

Monsieur SIGNORET Yannis souhaite avoir des précisions quant à l'article paru dans le journal sur la création d'une déchetterie à Beaulieu, ayant pour finalité le stockage des déchets verts.

Madame DESCHAMPS Céline lui répond qu'effectivement, une installation classée va ouvrir sur Beaulieu, afin de stocker des déchets verts. Il s'agirait d'un terrain acheté par Véolia situé rue de Santranges. Ce dépôt ne serait pas à disposition des particuliers mais uniquement un lieu de traitement destiné à Véolia.

Monsieur RICHIDE souhaite savoir si ce projet pourrait amener des emplois sur la Commune. Mme DESCHAMPS Céline répond dans l'affirmative.

Monsieur HAUTIN Bertrand s'inquiète du fait que cette activité pourrait engendrer une augmentation du trafic des camions. Madame DESCHAMPS Céline répond dans l'affirmative.

Monsieur POYAU Jean-Claude souhaite connaître la date à laquelle cette activité débiterait. Madame DESCHAMPS Céline l'informe que le projet est opérationnel à partir du 1^{er} septembre.

◆ **Travaux d'éclairage public :**

Monsieur SIGNORET Yannis souhaite avoir une synthèse de la réception des travaux d'éclairage public.

Monsieur RAPICAULT Michel prend la parole afin d'expliquer que la réception a eu lieu le mercredi 29 mars, en présence des membres de la commission des travaux, de Monsieur BROSSE Jean-Louis et Monsieur BAILLY Éric. Il précise que des réserves ont été notées sur le PV de réception. Monsieur BROSSE doit, dès lors, faire le tour de toutes les armoires modifiées et il signalera les anomalies.

Monsieur DESBOIS Patrick précise que l'entreprise ENGIE, en charge des travaux, a reconnu n'avoir pas respecté les délais et assumera les pénalités. En effet, le marché initial devait durer 12 jours courant décembre et a finalement duré 3 mois.

Madame TROTTER Joëlle souhaite connaître quand l'éclairage s'allume et s'éteint. Monsieur DESBOIS lui répond qu'actuellement, qu'il est prévu que l'éclairage s'éteigne un quart d'heure après le lever du soleil et qu'il s'allume un quart d'heure avant le coucher du soleil.

Monsieur ANIEL André précise qu'il est nécessaire d'attendre que Monsieur BROSSE Jean-Louis fasse le tour des armoires. Il informe l'assemblée que les anciennes horloges astronomiques doivent être réglées manuellement alors que les nouvelles se règlent à partir d'une clef USB.

Monsieur DESBOIS Patrick demande donc aux membres du Conseil Municipal de signaler tout dysfonctionnement.

◆ **Panneaux de Maimbray :**

Monsieur HAUTIN Bertrand souhaite savoir si la faute d'orthographe qui a été faite sur les panneaux « Maimbray », mis en place par le Département, a été corrigée.

Monsieur MARTINET Nicolas lui répond que l'erreur a été rectifiée en début de semaine.

◆ **Vide-Greniers 2017 :**

Madame DESCHAMPS Céline souhaite savoir si les associations qui organisent cette année le vide-greniers ont des affiches ou des informations à faire passer.

Monsieur SIGNORET Yannis informe que Monsieur BONENFANT Philippe a dû en parler au secrétariat de mairie afin d'intégrer sur le site internet de la Commune le formulaire d'inscription. Il signale que les inscriptions se feront au Lutetia.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Maire déclare la séance close à 23H03

La parole est donnée à Monsieur DOUBRE Ludovic, Président de l'Association de Chasse, qui invite l'ensemble du Conseil Municipal à la vingtième Assemblée Générale du dimanche 2 Avril 2017. Il signale par la même occasion que ce sera sa dernière en tant que président.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,

Patrick DESBOIS